

Cent ans de Société historique à Villers-Cotterêts

Créée au lendemain de la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations, la Société historique régionale de Villers-Cotterêts est l'une des premières de ce type dans le département. Le contexte original de sa naissance, parfaitement défini dans le temps et dans l'espace, en fait d'ailleurs un cas particulier par rapport à ses six consœurs de l'Aisne – parmi lesquelles elle occupe le rang de benjamine¹ –, puisqu'elle est la simple retombée, inattendue, d'une fête populaire locale autour de deux écrivains défunt.

La Société historique cotterézienne ne prétend pas être une de ces « sociétés savantes » du XIX^e siècle où se mêlaient notabilités, érudits, collectionneurs, gens de justice, châtelains voisins et propriétaires. À la différence de toutes les autres, elle ne s'est jamais voulue académique ni archéologique dans son titre, sans doute par une sorte d'humilité naturelle liée à la modeste dimension de son berceau. Notons également qu'on ne trouve pas trace d'ecclésiastiques parmi ses membres dirigeants ou ses acteurs : ce qui pouvait se faire au siècle précédent n'était plus compatible avec une application ferme de la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, contemporaine des débuts de cette Société.

De la commission municipale à la Société historique

En cet été 1902, la petite cité de Villers-Cotterêts, qui compte alors 4 772 habitants, est en fête car se prépare la célébration d'un double centenaire littéraire : celui de la mort de Charles-Albert Demoustier, poète anacréontique passé à la postérité pour ses *Lettres à Émilie sur la mythologie* et pour son théâtre imprégné de sensiblerie², et celui de la naissance d'Alexandre Dumas³, tous deux enfants de cette ville.

1. Rappelons les dates de création de ses aînées : la Société académique de Saint-Quentin en 1825, la Société archéologique et scientifique de Soissons en 1847, la Société académique de Laon en 1850, la Société académique de la région de Chauny en 1860, la Société historique et archéologique de Château-Thierry en 1864, la Société archéologique de Vervins en 1873. Cf. *L'amour de l'histoire locale dans l'Aisne, Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. XLV, 2000.

2. Mort précisément le 2 mars 1801. Cf. Alain Arnaud, « Demoustier et Villers-Cotterêts », *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, t. XLV, 2000, 1991, p. 172-184.

3. Le 24 juillet 1802.

VILLE DE VILLERS-COTTERÉTS

— * —

STATUTS

DE LA

Société Historique Régionale

DE

VILLERS-COTTERÉTS

CHARGÉE DE LA CONSERVATION

DU

MUSÉE ALEXANDRE DUMAS

— ■ ■ ■ —

SOISSONS

IMPRIMERIE MODERNE, 4, RUE GAMBETTA

—
1904

Les statuts fondateurs de 1904. Coll. de la Soc. hist. rég. de Villers-Cotterêts.

En vue de la grande journée populaire du 6 juillet, l'initiative de quelques notables, constitués en commission, permet d'organiser la présentation publique d'un choix de documents de toute nature (autographes, manuscrits, éditions, objets personnels...) relatifs aux deux auteurs et prêtés par des particuliers. Dans la salle de la justice de paix⁴, cette exposition provisoire se voit « honorée de la visite de M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et de celle de toutes les sommités littéraires et politiques qui se pressent en foule à ces belles réjouissances de l'esprit et du cœur »⁵.

Un succès unanime qui fait souhaiter à tous la création d'une exposition permanente, et dont la mairie tire la leçon dans sa délibération du 23 août 1902 : « Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, qu'il sera créé une collection municipale de documents, souvenirs et autographes se rattachant à Villers-Cotterêts et à son histoire et qu'une commission spéciale sera instituée à cet effet. » Sans doute est-ce là, en filigrane, le double acte de naissance du musée et de la future Société, mais le chemin est encore long jusqu'à leur création effective.

En effet, les membres de cette commission spéciale sont nommés par le conseil municipal et doivent lui rendre des comptes. Lors de la première réunion, le 3 septembre suivant, ils ont pour noms Jules Delinge, bijoutier, Émile Dupuis, négociant, Jules Laille, pharmacien, Alexandre Michaux, publiciste, Émile Pottier, architecte, et Ernest Roch, homme de lettres.

Constitués en bureau, ils reçoivent de la municipalité la mission « de rechercher, pour en former une collection, tout ce qui pourrait intéresser l'histoire de notre pays ». Vaste programme auquel ils vont consacrer toute l'année 1903, avec rapports mensuels devant le conseil municipal. Début décembre 1903, on apprend par le registre des délibérations de la commune⁶ que « la commission a pensé qu'elle devait faire appel à toutes les personnes qui s'occupent d'arts, d'histoire, de littérature, etc., afin de former une Société, dont les attributions beaucoup plus étendues faciliteraient les recherches nécessaires à la création d'un musée. Cette société prendrait le nom de Société historique de Villers-Cotterêts, dont l'objet serait de conserver et sauvegarder tous les précieux restes des siècles passés qui, sous des formes diverses (monuments, statues, tableaux, meubles, monnaies, médailles, autographes, etc.) font connaître l'état des arts et sciences aux différentes époques de la vie sociale ». Elle réunira également « tous les éléments nécessaires à l'histoire des localités et des hommes qui ont joué un rôle dans la contrée ».

Le 25 janvier 1904, le conseil municipal donne son aval pour « l'établissement d'une Société indépendante pour la gestion et l'administration d'un musée qui portera le nom de musée Alexandre-Dumas »⁷.

Il ne reste plus qu'à rédiger les statuts, ce qui nécessite six mois de travail, effectuer la déclaration légale à la sous-préfecture de Soissons le 8 avril, attendre

4. Aujourd'hui salle Georges-Bourdon, face au pavillon de l'Auditoire du château François-I^r.

5. *Bulletin de la Société historique régionale de Villers-Cotterêts*, 1905, p. V.

6. Arch. com. Villers-Cotterêts, registre des délibérations municipales, 1903.

7. *Ibid.*



Alexandre Michaux, le premier président. Coll. de la Soc. hist. rég. de Villers-Cotterêts.

l’insertion au *Journal officiel* le 27 avril, convoquer une assemblée constituante fin octobre et préparer la première réunion publique fixée au 11 juin 1905, soit près de trois ans après la délibération initiale.

Deux précisions importantes sont à apporter ici : d’une part, le choix de nommer le maire, le Dr Brassart, président d’honneur *ad vitam*, car il a défini entre la ville et la Société « une sorte de contrat, qui constate nettement le fait de l’autonomie de cette dernière » ; d’autre part, on ajoute au nom de baptême de la Société l’adjectif « régionale », signe qu’« elle ne peut être assimilée à une commission municipale ». Chacun chez soi, donc, mais le siège social se trouve… à la mairie.

Quant au futur musée, il mérite tous les encouragements de la ville, puisqu’il lui est accordé, par délibération du 17 juin 1904, une subvention de 50 francs. Il est juste de préciser que le même budget primitif prévoit pour la Rosière à élire en 1905 une dotation de 297 francs !

Meilleur présage d’un avenir prometteur pour son dynamisme, 149 membres adhèrent à la nouvelle Société dès 1905, parmi lesquels beaucoup d’élus et de membres de professions libérales de la région, mais aussi des amis de Laon, Reims, Compiègne, Paris… L’élan de 1902 ne s’est donc pas émoussé.

Quelques fondateurs

Président de la Commission municipale, Alexandre Michaux représente une véritable référence de l’histoire du sud de l’Aisne. Auteur en 1867 d’une riche histoire de Villers-Cotterêts et de sa forêt, il est actif à partir de 1871 à la Société historique et archéologique de Soissons, dont il occupe successivement le poste de secrétaire puis de vice-président. Il rédige pour celle-ci de très nombreuses études locales⁸, exerce sur place le métier d’imprimeur (c’est lui qui édite les bulletins de la Société de Soissons), est élu à Paris membre de la Société des Gens de Lettres et se voit « plébiscité » à Villers-Cotterêts comme premier président de la nouvelle Société. Mais, fatigué et malade, il ne peut assister aux réunions et meurt fin 1905 sans y avoir siégé une seule fois.

Émile Pottier, vice-président, ouvre donc lui-même la séance d’inauguration et occupe la présidence jusqu’en 1912. C’est lui qui gère l’enfance de la Société, marquée par plusieurs initiatives intéressantes : la mise en place et l’ouverture du nouveau musée le 11 juin 1905 – jour de la réunion inaugurale de la Société –, désormais alimenté par de nombreux dons ; la publication de bulletins de 1905 à 1911, où se reflète le développement des activités ; l’organisation de promenades sur le terrain – la première visite a lieu à la Pierre Clouise, en forêt de Retz, en 1907 – et d’une fête littéraire qui rassemble 200 spectateurs au théâtre en 1911.

8. Les deux tables générales des bulletins de la Société historique de Soissons en recensent le chiffre impressionnant de 84.

Aux côtés du trésorier Émile Dupuis, de deux conservateurs du musée (Jules Delinge et Jules Laille) et du secrétaire Léon Lacroix, le vice-secrétaire Ernest Roch joue un rôle-clé. Clerc de notaire, écrivain et poète, il est surtout le véritable historien de la Société. Au prix de recherches approfondies dans les dépôts d'archives, nationales et municipales, notariales et ecclésiastiques, publiques et privées, il s'applique à retracer le passé des bâtiments et des rues de Villers-Cotterêts et en publie une partie dans les premiers bulletins. S'ajoutant à l'ouvrage de Michaux, cet immense travail, malheureusement inachevé, fait de Roch l'une des références cotteréziennes en la matière.

À noter que seuls le bureau et les 25 membres titulaires peuvent assister aux réunions mensuelles, tandis que les membres d'honneur, membres donateurs, membres fondateurs, membres correspondants et membres associés libres (selon les termes des statuts) n'ont droit qu'à une réunion publique annuelle.

Quant à l'accueil de la nouvelle Société par ses consœurs, il suffit de parcourir le compte-rendu circonstancié de « la bonne et salutaire journée du dimanche 9 juin (1907) », publié à Château-Thierry⁹, pour se convaincre qu'il fut des plus cordiaux. En voici quelques extraits significatifs :

« Cette jeune Société avait convié ses sœurs aînées de la région... Tant pis pour les absents, car la petite fête de solidarité confraternelle dans l'amour commun des souvenirs du pays natal a été charmante de tous points, et ces vingt-cinq collègues qui se rencontraient pour la première fois paraissaient, quelques heures après, de bons et vieux amis...

(La journée prévoit les visites guidées du cimetière, du musée, de la Maison de retraite et du château François-Ier, puis, après un banquet à l'Hôtel de la Pomme d'or, un tour en forêt de Retz vers la Pierre Clouise et la Pierre Flippe)

Plus heureux que nous, Villers-Cotterêts conserve dans son cimetière les dépouilles mortelles de ses enfants les plus illustres, tandis que Paris, cette pieuvre aux mille tentacules, nous a ravi les cendres de La Fontaine et de Racine...

Au champagne qui termine le repas, M. le Dr Brassart, président d'honneur, dans une allocution pleine de goût et de finesse, nous fait part de la naissance de cette Société, dont c'est, dit-il, aujourd'hui le baptême : il choque son biberon contre les verres de ses frères aînés et remercie les sociétés voisines qui ont bien voulu tenir leur jeune sœur sur les fonts.

Au nom des invités, notre cher président de Château-Thierry, M. Jules Henriet, accepte le parrainage si gracieusement offert, félicite le nouveau-né de sa vigoureuse constitution et lui souhaite une longue et brillante carrière...

9. Maurice Henriet, « Excursion à Villers-Cotterêts », *Annales de la Société historique de Château-Thierry*, 1907, p. 169-180.

La jeune Société de Villers-Cotterêts a pris la louable initiative de se mettre en contact avec ses collègues de la région. Elle a compris qu'à notre époque, qu'il s'agisse de l'âpre lutte pour la vie ou d'études pacifiques et désintéressées comme celles que poursuivent les amis de l'archéologie et de l'histoire locale, il faut de la cohésion et de l'union..., un commun désir de se connaître, de s'éclairer mutuellement, de collaborer les uns avec les autres. Ne pourrait-on pas généraliser cette union et perfectionner ces groupements pour constituer entre toutes les académies de France une véritable association d'assistance mutuelle dans le travail ? »

La Société, le musée et la ville

Trois articles des statuts de 1904 précisent l'« objet » de la Société : « la propagation et l'étude de tout ce qui se rattache, au point de vue historique et archéologique, à la ville de Villers-Cotterêts et à ses environs » (art.1), « conserver et sauvegarder tous les précieux restes des siècles passés... », enfin « l'organisation et la conservation d'un musée qui sera installé à Villers-Cotterêts et qui portera le nom de Musée Alexandre-Dumas » (art.3).

Des dispositions tout à fait courantes à l'époque dans l'esprit des premières associations 1901. Mais l'originalité se cache dans les deux phrases suivantes : « Tous les objets composant ce Musée deviendront la propriété de la Ville, à titre inaliénable. La gestion et la conservation du Musée appartiendront à la Société tant que durera son existence. »

Il y a donc bien, au départ, trois partenaires, avec les risques et ambiguïtés liés à une « cohabitation » dans le temps. Ainsi se traduit, en toute logique, la transformation de la commission municipale originelle en une Société dont la présidence d'honneur est statutairement attribuée au premier magistrat de la ville. Autonomie et dépendance, propriété et devoir de gestion, conservation et investissements, autant de préoccupations qui marqueront durant des décennies la réflexion et l'action de la Société... et lui apporteront bien des soucis !

C'est ainsi, par exemple, qu'une subvention de 150 francs au musée apparaît au budget municipal, de 1906 à 1911, puis de 250 francs de 1912 à 1914¹⁰, mais il incombe à la Société de recevoir les dons des particuliers et de gérer les collections et la présentation du musée à l'aide de cette modeste somme, tandis qu'elle ne dispose pour elle-même que de ses cotisations.

Autre difficulté, ce musée ne dispose pas d'un local en propre. Comme l'expliqua plus tard son conservateur Jules Laille, « quand le Musée naquit, il n'avait pas de berceau ; pendant plusieurs mois, ses organes, comprimés, restèrent enfouis dans les langes insalubres de certains locaux de notre mairie... » Un local provisoire lui est trouvé, mais il est à la charge de la Société et se révèle vite

10. À titre comparatif, la taxe sur les chiens a rapporté 2 300 francs à la Ville en 1906.



L'un des premiers bulletins de la Société. Coll. de la Soc. hist. rég. de Villers-Cotterêts.

exigu. Aussi le bureau dans son ensemble adresse-t-il à la ville en juin 1910 une requête angoissée¹¹ : « Ce trésor iconographique et historique, qui s'augmente chaque jour de documents nouveaux, ayant pour zélé gardien la Société signataire de cette pétition, est étroitement logé en deux petites pièces d'un accès peu facile et dont le prix de location épouse les ressources dont elle dispose et par conséquent paralyse son zèle... En conséquence, Monsieur le Maire et Messieurs les conseillers municipaux, la Société historique régionale de Villers-Cotterêts, connaissant votre zèle pour les intérêts intellectuels et moraux de notre Ville, espère que vous prendrez la présente demande en considération et que vous ferez le nécessaire pour lui procurer un local¹², digne du Musée cotterézien, dans l'un des bâtiments communaux qui peuvent être actuellement vacants. »

Cependant aucun écho ne parvient de l'Hôtel de ville... Aussi faut-il prendre d'urgence des mesures difficiles. Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 1911 explique sans détours aux adhérents : « En raison de la situation déficitaire des comptes de la Société historique, les membres du Bureau décident à l'unanimité d'ajourner la publication du Bulletin de 1910. Il ne paraîtra qu'en 1912¹³... Pour la même raison, on décide de porter à 6 francs la cotisation annuelle des membres correspondants... ». Mais cela ne saurait suffire. Le nouveau président, Auguste Castellant¹⁴, élu en 1912, affine alors une nouvelle stratégie...

Reconnue d'utilité publique...

L'idée retenue est d'effectuer sans tarder les démarches nécessaires en vue de donner à la Société historique la capacité civile de recevoir des dons et legs de la part de ses membres et amis, c'est-à-dire obtenir le bénéfice de la reconnaissance d'utilité publique. Dans l'univers administratif de la Troisième République, celui de Courteline et de « Monsieur Lebureau », l'objectif est audacieux, mais cette audace va payer...

Arguant de l'intention de « plusieurs personnes généreuses » de doter la Société historique, à demi indigente, par voie de donations ou de testament, un dossier est adressé au printemps 1912 au ministre de l'Intérieur, lequel fait répondre par la préfecture de Laon, puis par la sous-préfecture de Soissons le 13 mai, que la demande de la Société « ne se justifie ni par les services déjà rendus, ni par son ancienneté, ni par son importance, ne remplissant aucune des conditions exigées par la jurisprudence des associations ».

L'intervention du député Ringuier débloque la situation en suggérant de constituer un nouveau dossier avec, en annexe, plusieurs engagements écrits de

11. Archives de la Société historique régionale de Villers-Cotterêt.

12. Ces trois derniers mots sont soulignés dans le courrier original.

13. Ce bulletin 1911-1912 sera le dernier pour longtemps.

14. Fervent admirateur de Jean-Jacques Rousseau, Auguste Castellant habite à Largny-sur-Automne la belle propriété « Les Charmettes », dédiée au philosophe.

dons et legs¹⁵, ainsi qu'un avis positif de la préfecture et une délibération favorable de la mairie de Villers-Cotterêts. Ernest Roch, cheville ouvrière de l'opération, suit ce sage conseil et transmet le tout par voie administrative au ministère de l'Intérieur en mai 1913.

Après relance, un premier accord de principe du ministère de l'Intérieur et du sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts est rapidement suivi – grâce à l'appui du comte Gabriel du Chaffault, membre éminent de la Société historique – d'un « avis favorable » du Conseil d'État (mai 1914), lequel exige au préalable la rédaction de nouveaux statuts à faire approuver par une assemblée générale extraordinaire.

Un troisième dossier, préparé avec célérité par l'infatigable Ernest Roch, arrive alors au cabinet du sous-secrétaire d'État à l'Intérieur au moment même où éclate la Grande Guerre. Il en résulte à nouveau deux années de silence et d'incertitude... Mais il en faut plus pour arrêter les historiens de Villers-Cotterêts. Profitant de l'accalmie qu'apporte la résistance de Verdun, Roch reprend sa plume en juillet 1916 et argumente : « Le fléau déchaîné par l'Allemagne a naturellement fait suspendre et, bien souvent, fait oublier les questions d'ordre pacifique. Et pourtant, ne serait-il pas du devoir des historiens locaux, que leur âge exonère du service militaire, de préparer dès maintenant la voie aux sociétés spéciales dont le principal but sera de relever et de graver les faits et gestes héroïques ou simplement curieux qui se seront produits dans leurs régions au cours de ces temps, hélas, calamiteux ? »

L'argument patriotique est entendu. Le 25 septembre 1916, Raymond Poincaré, président de la République, décrète que la Société historique de Villers-Cotterêts est reconnue d'utilité publique.

Peu après, le musée, dont les collections s'entassent sans être accessibles au public, se voit de toute urgence mis en caisses dès la rupture du Chemin des Dames à la fin mai 1918 et aussitôt expédié en direction de Dijon où sont concentrés les monuments et œuvres d'art de la zone des Armées. Grâce au bordereau d'accompagnement on sait que l'emballage des 34 caisses est « des plus défec-tueux » et que plusieurs d'entre elles sont brisées. Malgré les promesses de retour aux frais de l'État, Villers doit attendre septembre 1920 pour retrouver son bien, amputé de quelques pièces.

Tribulations d'après-guerre

Peu touchée par les destructions et animée par son maire, le Dr Mouflier, la ville de Villers-Cotterêts reprend rapidement vie. La Société historique fait de même.

Le président Castellant étant décédé en 1918, il est remplacé dès l'année suivante par le comte du Chaffault, secondé à la vice-présidence par Mme Caris-

15. Les légataires sont MM. Castellant, président en exercice, et du Chaffault.

tie-Martel, artiste dramatique de la Comédie-Française, que ses déclamations patriotiques sur le front ont fait surnommer « la muse des Armées »¹⁶. Jules Laille et Ernest Roch poursuivent leur action au bureau. Le trésorier évoque toujours ses faibles rentrées : cotisations (572 francs en 1921), allocation annuelle de la ville (250 francs)..., mais reste le double espoir d'une subvention du Conseil général qui se fait attendre et de la possibilité de disposer du legs Castellant.

Il est vrai que la situation du musée est très difficile, la ville ne fournissant toujours pas de local. Musée et Société se déplacent donc selon les disponibilités provisoires, d'abord à la mairie puis dans la maison natale de Demoustier où il reçoit la visite de Poincaré et des généraux Foch et Mangin venus en juillet 1923 inaugurer le monument aux morts. Sept ans après le décret de 1916, quelle image la Société a-t-elle donné à l'ancien président de la République ?

En séjour dans une annexe de la maison Duez¹⁷, derrière l'église, la Société fait des efforts louables pour constituer un cercle plus large d'adhérents¹⁸. Profitant de la résidence cotteréenne du sénateur Gaston Menier (qui occupe l'ancienne Vénerie du Régent), elle l'invite à « un double appui, moral et pécuniaire » et fait venir sénateurs et députés de l'Aisne à une « fête littéraire en l'honneur d'Alexandre Dumas » le 4 juillet 1926. La propre petite-fille de Dumas, Mme Ernest d'Hauterive, assiste à cet hommage et offre à cette occasion la tenue d'académicien de son père.

La salle de dessin de l'école des garçons constitue vers 1928 un nouveau havre provisoire, avant que la Société historique parvienne à louer l'ancienne salle des fêtes de l'hôtel du Dauphin (1932), au centre de la ville, où elle réaménage, pour la nième fois, les collections du musée et où elle va pouvoir tenir ses réunions mensuelles. Depuis 1929, le nouveau président est André Fossé d'Arkosse, président du tribunal de commerce de Soissons, qui écrit dans l'*Argus soissonnais* du 26 février 1933 : « Le Musée Alexandre-Dumas a connu toutes les disgrâces. L'État l'ignore, le département le dédaigne et la Municipalité n'est pas assez riche pour lui fournir d'abondants subsides. » La même année disparaît Ernest Roch.

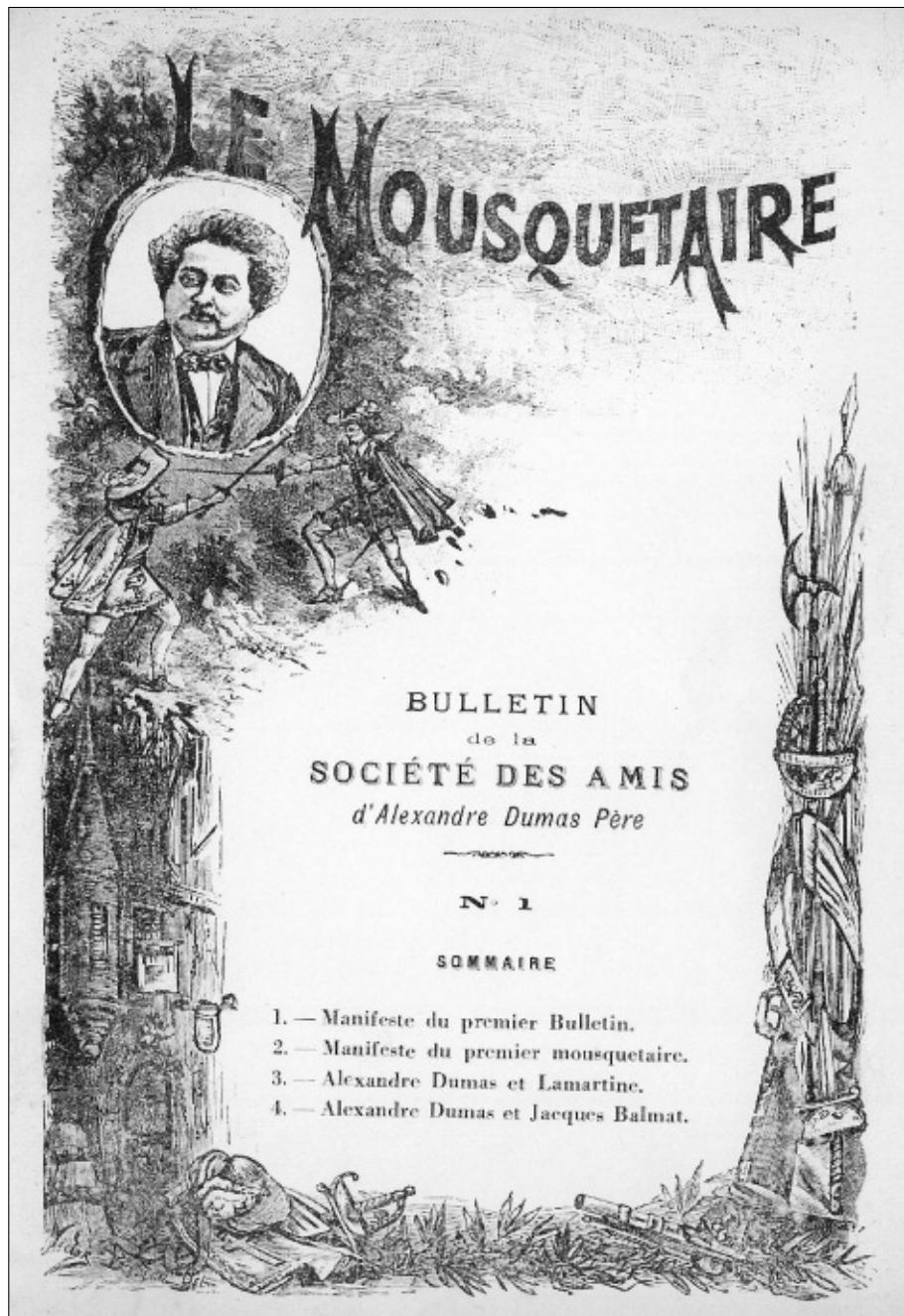
Un nouveau départ ?

Pourtant, cette année 1933 est à marquer d'une pierre blanche pour la vie des deux institutions. En effet, s'est créée à Villers-Cotterêts, fin 1932, la Société des Amis d'Alexandre Dumas Père, qui se donne pour objet d'« entretenir, développer et agrandir le Musée Alexandre-Dumas » et qui a choisi pour siège le musée lui-même à sa nouvelle adresse. Regroupant des membres et des amis de la famille Dumas, des notabilités parisiennes, des élus de l'Aisne, des personna-

16. Elle a conservé en public son nom d'artiste, mais elle est dans le privé comtesse du Chaffault.

17. Aujourd'hui Maison du Parc.

18. Depuis la révision des statuts en 1922, l'accès au musée est gratuit toute l'année. Il ne procure donc aucun apport financier à la Société historique.



Le premier bulletin de la Société des Amis de Dumas Père (1938) ; le numéro 2 n'est jamais sorti...
Coll. de la Soc. hist. rég. de Villers-Cotterêts.



A. Bourgeois photo - Villers-Cotterêts (Aisne)

VILLERS-COTTERETS (Aisne) — Musée Alexandre-Dumas

*Lorsque l'hôtel du Dauphin abritait la Société historique et le musée (vers 1935). Le gardien était alors nommé par la Société historique.
Coll. de la Soc. hist. rég. de Villers-Cotterêts.*

lités des lettres et de la presse ainsi que des membres cotteréziens de la Société historique – le vice-président est André Fossé d'Arcosse –, elle ambitionne d'organiser dîners, conférences, lectures, représentations, dont le bénéfice est destiné à soutenir le musée. Un prix littéraire est même prévu pour un roman historique.

La création de cette Société constitue un sérieux encouragement pour la Société historique. Le 21 mai 1933, les deux sociétés inaugurent conjointement, en présence de Mme d'Hauterive (nommée présidente d'honneur), la nouvelle présentation du musée à l'hôtel du Dauphin, dont le conservateur est toujours Jules Laille, dernier survivant de la première commission. Des articles élogieux paraissent dans la presse parisienne et l'imprimerie de l'Argus soissons édite même les comptes-rendus des assemblées générales de 1933, 1934 et 1936. Il y

est précisé que si le nombre d'adhérents est de 202 en 1932, « les grosses dépenses sont la location du local du Musée et le traitement de son gardien », ce qui ne permet pas encore d'envisager la publication d'un bulletin...

Pourtant, les dons en nature continuent d'affluer vers le musée, certains offerts par des membres des deux sociétés, d'autres par des amis et sympathisants de Paris et même du monde entier ! C'est autant de travail pour le nouveau conservateur, Oser Paquin, et le bibliothécaire, Cécilien Lefèvre, qui se dévouent à leurs tâches année après année.

Menaces et renaissance

L'orage de 1939 surprend les responsables de la ville et de la Société qui doivent de toute urgence procéder à l'évacuation partielle des collections du musée. Sombre période de plusieurs années où de nombreux objets et documents restés sur place semblent avoir été détruits ou pillés. Les anciens Cotteréziens s'en souviennent encore.

Pourtant, dès le 20 mai 1945 est convoquée une assemblée générale étonnante, presque surréaliste. Au programme, le procès-verbal de la séance précédente, quelques lectures et communications, l'approbation des comptes et le renouvellement du conseil. Presque comme si rien ne s'était passé... Tout juste une brève communication du président Fossé d'Arcosse sur « le Musée pendant l'occupation »¹⁹.

Les vestiges de ce qu'on appelle musée sont pourtant dans un état préoccupant, au point d'attirer en 1950 l'attention de la préfecture, qui doit en référer à la direction des Musées de France. Celle-ci déclare le patrimoine Dumas en danger de mort et exige un transfert immédiat des collections dans un local sain et sécurisé ou au château. En cas de non-exécution, le musée Dumas sera condamné à... quitter Villers-Cotterêts. Une mise en demeure sans appel.

La Société historique, étranglée par un loyer excessif et réputée non-propriétaire du fonds, doit s'en remettre à la ville. C'est la fin du rôle de conservation qu'elle assumait, tant bien que mal, depuis un demi-siècle. Le musée Alexandre Dumas devient en 1952 un établissement municipal contrôlé par l'État, confié à un conservateur agréé, M. Jacques Depouilly, déjà conservateur des musées de Soissons et La Fère.

La même année, le nouveau président de la Société, Cécilien Lefèvre, accepte de vendre à la ville sa belle maison du 26 rue Demoustier pour l'aménagement du musée. Un projet de grande ampleur pour les finances municipales, qui vont même inclure dans la propriété un centre de protection maternelle et infantile afin de bénéficier d'une aide de la Direction départementale de la santé. Ce sera pour le musée le dernier avatar d'une histoire quelque peu agitée avant son ouverture au public en 1957.

19. Le texte en est malheureusement perdu.

Soulagée de ce fardeau, la Société historique s'accorde un temps de retraite (de 1953 à 1958), puis cherche un peu d'oxygène dans un fonctionnement aménagé et une relance de ses activités. Elle révise superficiellement ses statuts (les membres fondateurs ont tous disparu...)²⁰, renouvelle son bureau après le décès de Cécilien Lefèvre²¹, tient ses réunions dans la salle communale de la justice de paix (sorte de retour aux sources de 1902), consolide ses relations avec la mairie. Bref, « elle veut revivre »²²...

Une société classique et vivante

En 1959, la ville met une salle de travail à la disposition de la Société dans la maison qui abrite le musée, ce qui a pour effet d'inciter plusieurs membres du conseil municipal à participer de près à la vie de l'exposition permanente et à réorganiser ses collections. Certains s'y investissent généreusement.

Avec la fondation, à Laon, de la Fédération des Sociétés savantes de l'Aisne en 1952, c'est un environnement favorable à l'histoire régionale et locale qui se crée. Après quelques années en retrait, la Société de Villers-Cotterêts s'en rapproche à partir de 1959 et prend sa part des activités fédérales : congrès, publications d'articles dans les *Mémoires annuels, etc.* Certains de ses membres vont même en assumer la présidence : André Moreau-Néret (1960-1972), Pierrette Bègue (1986-1989), Roger Allégret (1995-2001).

C'est sans doute grâce aux congrès départementaux que se réalise le meilleur « brassage d'idées » entre les historiens de l'Aisne et que chaque société peut le mieux valoriser ses personnalités, ses actions et son patrimoine. Celui de 1961, le premier organisé par la Société de Villers-Cotterêts, se déroule dans la salle des États du château François-I^r et donne lieu à la visite guidée du musée et à celle de l'abbaye de Longpont. D'autres suivront, en moyenne une fois tous les sept ans : 1967 (avec la visite de la chartreuse de Bourgfontaine), 1973 (Haute-fontaine et Montgobert), 1981 (abbaye de Lieu-Restauré, carrière Mascitti à Bonneuil), 1988 (site gallo-romain de Champlieu), 1995 (La Ferté-Milon), 2002 (bicentenaire d'Alexandre Dumas).

La vie courante de la Société historique de Villers est alors marquée par un rythme régulier de soirées-conférences, sorties et expositions thématiques d'esprit local. Parmi ces dernières : le petit commerce, le château au XVIII^e siècle, le jeu d'arc, les routes et chemins, les métiers forestiers... Ses ressources n'étant plus grevées par les charges du musée, l'équilibre financier est mieux assuré et permet d'investir dans les acquisitions d'une bibliothèque d'histoire régionale et dans l'édition de documents sur le château, le patrimoine de la ville et de quelques villages environnants.

20. Rédaction de 1958, *Journal officiel* du 28 avril 1960.

21. À côté du président André Moreau-Néret siègent de grands amateurs d'histoire régionale, Marcel Frossard, Eugène Toupet, Léon Vergne, M. Desclève ainsi que le secrétaire Marcel Leroy.

22. Citation du rapport moral de l'assemblée générale 1958.



Invitation à la fête littéraire de 1976. Coll. de la Soc. hist. rég. de Villers-Cotterêts.

Avec André Moreau-Néret, défenseur des églises du Valois, et plus encore autour de son successeur Marcel Leroy, directeur d'école et véritable mémoire du pays cotterézien, c'est une petite « académie » locale de messieurs érudits et passionnés qui, mois après mois pendant une vingtaine d'années, attire adhérents et curieux à propos de thèmes du passé tels que l'évocation d'une rue, d'un monument, d'un personnage, d'un événement de Villers et du Valois : Eugène Toupet sur l'archerie, Jacques Chauvin sur la forêt de Retz, Claude Vivant sur l'agriculture, Marcel Frossard sur la famille Dumas, Léon Vergne et André Rain, gestionnaires à la ville, Franc-Louis Depoutot sur son pays de Vez, Pierre Pottier sur la sauvegarde du patrimoine bâti en péril, etc. Napoléon Suchet d'Albufera et Michel Des Lions ressuscitent le domaine de Montgobert en y créant le musée du Bois et de l'Outil, Nino Mascitti mobilise une équipe qui restaure le moulin à vent de Largny, Marcel Leroy consolide les relations avec les Amis de Dumas au château de Monte-Cristo, Roger Allégret introduit l'art de la photo et l'exotisme des grands voyages, Bernard Ancien, président de la Société historique de Soissons, accompagne le conseil de la Société cotterézienne pendant plusieurs années... Cette équipe dynamique va même ouvrir en 1976, à côté du musée Dumas, un musée d'histoire locale, dit « du Vieux Villers », qui rappelle le château royal, les figures locales et les artistes (Demoustier, Marie Nicolas...), la forêt...²³

Symbole de fidélité à l'orientation donnée : lorsque la maladie constraint brutallement Marcel Leroy à se retirer en janvier 1987, c'est Roger Allégret qui assure l'intérim au pied levé, avant d'être confirmé président, poste où il est reconduit jusqu'en 2003.

Entre initiatives, savoirs individuels, recherches d'archives, expositions temporaires, édition de monographies et d'articles, la Société historique anime et séduit, manifeste vie et compétence, rend proche l'histoire locale. Elle rassemble jusqu'à 240 adhérents, largement présents dans les visites commentées de villages, les sorties thématiques, les congrès. Et toute cette activité trouve logiquement chaque année son reflet dans les pages des Mémoires de la Fédération.

Perspectives

Comme ses consœurs départementales, la Société historique de Villers a éprouvé ces dernières années une relative désaffection de la part de son public potentiel. Sans doute les changements de population – Paris n'est pas loin – et la concurrence de la télévision l'expliquent-ils en partie... Mais il n'y a pas là de fatalité.

Ce que les nouveaux amateurs d'histoire locale recherchent de nos jours, c'est sans doute moins les doctes conférences que la découverte vivante d'un lieu ou d'un patrimoine, moins la « grande » histoire lointaine que la compréhension d'une curiosité locale ou d'un souvenir oublié. Et ils ne souhaitent pas arrêter

23. Fermé depuis plusieurs années pour raisons de sécurité.

l'horloge du temps à la Grande Guerre : tout notre XX^e siècle appartient aussi à l'Histoire, en particulier pour les plus jeunes. Une mémorable soirée sur la libération de la ville, avec témoignages directs, a pu en témoigner en 1994. L'heure est au terrain, à l'immédiat, à l'échange, à Internet... même si l'écrit constitue toujours la source la plus sûre.

Le succès du dernier congrès départemental tenu à Villers, consacré à « notre » Alexandre Dumas à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, a sans doute tenu à l'accent mis sur l'écrivain axonien et son image actuelle grâce à une enquête originale et vivante illustrée par une animation de qualité. Une façon de « dépoussiérer » et d'animer la statue de celui qui nous a fait naître !

Ce musée Alexandre Dumas, dont la société historique de Villers-Cotterêts a assumé la conservation et la responsabilité pendant un demi siècle, est certes aujourd'hui à la charge de la ville et d'un conservateur en titre, mais elle maintient à leur égard un lien affectif certain, une sorte de paternité ineffaçable.

À l'heure de son centenaire, la Société historique de Villers-Cotterêts éprouve la nécessité de redéfinir ses fondamentaux, de créer de nouvelles relations avec ses adhérents et avec sa ville, d'attirer les enseignants et leurs élèves, d'emprunter de nouveaux chemins, bref, de se dépoussiérer sans que cela représente un quelconque reniement de son propre passé, bien au contraire.

Si l'histoire, nationale ou locale, n'est autre chose qu'un héritage commun, ne revient-il pas aux sociétés historiques comme aux éducateurs de le partager et le faire fructifier ? Devoir de mémoire oblige...

Avoir su traverser ce siècle de péripéties témoigne de la solidité de ses fondations cotteréziennes et de la qualité de ses responsables successifs, à qui il est juste de rendre hommage. Face à l'inconnu des décennies à venir, il lui faut s'assurer de la confiance de ses partenaires publics et de ses membres. Mettre ses compétences à leur service, c'est viser une Société historique interactive et utile à tous. Ambition ou utopie ?²⁴

Alain ARNAUD

24. À quelques exceptions près, signalées en notes de bas de page, l'information et les citations proviennent des archives inédites de la Société historique régionale de Villers-Cotterêts.

Les présidents successifs

Alexandre MICHaux	1904-1905
Émile POTTIER	1905-1912
Auguste CASTELLANT	1912-1918
Gabriel du CHAFFAULT	1919-1929
André FOSSÉ D'ARCOSSE	1929-1946
Cécilien LEFEVRE	1946-1953
André MOREAU-NÉRET	1958-1974
Marcel LEROY	1974-1987
Roger ALLÉGRET	1987-2003